

**Conseil  
départemental  
de la Nièvre**

Le Département de la Nièvre  
avec le CROUS renforce  
les permanences d'accueil téléphonique  
et physique des étudiants  
en cette période de crise sanitaire  
au sein du site d'action médico-sociale de Vauban  
(16 rue Vauban 58000 - Nevers) et des sites universitaires.

Ces permanences sont sur rendez-vous en ligne sur : [mesrdv.etudiant.gouv.fr](http://mesrdv.etudiant.gouv.fr).

**Vous bénéficierez :**

- d'une évaluation sociale de votre situation dans le cadre des aides financières du CROUS et du Département,
- d'une orientation vers des associations et épiceries solidaires,
- d'une orientation vers les dispositifs de suivi psychologique notamment :

• **APSYTUDE**

<http://www.apsytude.com/fr/>

• **CHÈQUE PSY**

<https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>

- De l'accès à la carte avantages jeunes, avec plus de 3200 avantages proposés par 2000 partenaires en Bourgogne-Franche-Comté dont 250 avantages dans la Nièvre.

— ENSEMBLE —  
**SOUTENONS NOS  
ÉTUDIANTS !**



Ville de  
Nevers

La ville de Nevers  
intervient auprès des étudiants  
via son CCAS avec un budget de 10 000 €

**IDENTIFICATION D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL DÉDIÉ** pour recevoir les jeunes, qui s'attachera à étudier globalement la situation du jeune et à saisir les dispositifs existants notamment en matière d'accès aux droits en travaillant avec le réseau de partenaires **ET MOBILISATION DE FONDS SPÉCIFIQUES POUVANT ÊTRE ACCORDÉS SELON LES MODALITÉS SUIVANTES:**

**PUBLIC CIBLE:**

- étudiant, locataire, co locataire ou hébergé à Nevers, poursuivant ses études à Nevers et rencontrant des difficultés d'ordre social et/ou financier.

**CHAMP D'INTERVENTION:**

- l'aide peut concerner tous les domaines couverts habituellement par l'ensemble des aides du CCAS (aide alimentaire, énergie, loyer courant, déplacements, aide en cas d'absence de connexion internet .....
- l'aide intervient en l'absence ou en complément des aides du CROUS et a un caractère ponctuel

**MODALITÉS D'INSTRUCTION:**

- instruction par le travailleur social du CCAS, attribuée en commission ou en urgence (besoins alimentaires)

Contact: CCAS de Nevers 5, rue de la basilique, Nevers 03/86/71/80/00

Le CROUS  
à vos côtés

### Accompagnement social

Accès aux droits, aides financières, démarches administratives, situation personnelle, familiale... Vous rencontrez des difficultés ? Une assistante sociale vous écoute, et vous accompagne.

Prise de rendez-vous en ligne : [mesrdv.etudiant.gouv.fr](https://mesrdv.etudiant.gouv.fr)

Permanence téléphonique :  
03 81 48 46 50, du lundi au vendredi, de 10h à 12h  
Contact : [social.21@crous-bfc.fr](mailto:social.21@crous-bfc.fr)

### Ecoute psychologique

• **APSYTUDE**

Stress ? Pas le moral ? Besoin de soutien ? Questions ou angoisses ? Problèmes familiaux ? Sentiment de solitude ? Difficultés dans les études ?

Le CROUS propose des rendez-vous gratuits en vidéo-consultation avec un psychologue, pour une écoute bienveillante et sans jugement, en toute confidentialité.

Prise de rendez-vous : [happysline.bfc@gmail.com](mailto:happysline.bfc@gmail.com)

(préciser « Crous BFC » dans l'objet du mail)

• **SANTÉ PSY ETUDIANT**

Vous êtes étudiant et vous ressentez le besoin d'une aide psychologique ?

Pendant la crise sanitaire, l'Etat prend en charge vos séances auprès d'un psychologue dans le cadre d'un parcours de soin, sans avance de frais.

Plus d'info : [santepsy.etudiant.gouv.fr](https://santepsy.etudiant.gouv.fr)

• **FIL SANTÉ JEUNES**

Besoin de vous exprimer ? Envie de vous informer ?

Une équipe de médecins et psychologues vous accompagnent par téléphone ou messagerie.

Plus d'info : [filsantejeunes.com](https://filsantejeunes.com)

## Crous Bourgogne-Franche-Comté : les services de la vie étudiante

Le Crous s'installe aussi à Nevers : un point relai Vie étudiante va prochainement ouvrir ses portes, rue du Pont Cizeau.

L'ouverture de cet espace permettra aux étudiants d'obtenir plus facilement des informations sur les questions de bourses et logement (en lien avec le Dossier social étudiant) ou de job étudiant, grâce à la mise en place d'ateliers d'accompagnement aux techniques de recherche d'emploi ou l'organisation de rencontres étudiants-employeurs.

Ce point relai assurera également un meilleur accompagnement des projets étudiants, notamment en orientant et aidant à la constitution de dossier de demande de subvention Culture ActionS.

Le Crous participera ainsi à la dynamisation de la vie étudiante à Nevers, grâce à l'organisation d'événements culturels, pratiques et festifs (concerts, soirées ludiques et festives, ateliers, etc.).

Nevers  
Agglomération



Afin d'assurer la continuité de services due aux étudiants en matière de Restauration Universitaire, Nevers Agglomération, dans le cadre de sa compétence Enseignement Supérieur, gère depuis janvier 2019 la maintenance et le prestataire du RU situé sur le site de l'Isat.

Le repas à 1€, mis en place dès septembre 2020 pour les étudiants boursiers, puis dès le 20 janvier 2021 pour l'ensemble des étudiants, en est l'illustration, permettant ainsi de servir 2 923 repas en mars 2021.

Au delà du cofinancement avec le Crous et le Conseil Départemental des repas à 1 € depuis 2019, Nevers Agglomération répond présent à chaque sollicitation, que ce soit pour coordonner une chaîne de solidarité inédite proposée par les sapeurs-pompiers en faveur des jeunes en difficulté ou pour faire le lien entre les restaurateurs souhaitant offrir des repas gratuits ou à tarifs réduits aux étudiants.

Pour tout renseignement : [classeur@aggl-nevers.fr](mailto:classeur@aggl-nevers.fr)

